



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

baccalauréat professionnel

Question écrite n° 94766

Texte de la question

Mme Odile Saugues * attire l'attention de M. le ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche sur l'état du projet de réforme des programmes de la section sciences et techniques de laboratoire (STL). Au sein de la voie scientifique, les sections STL de la filière technologique offrent une alternative à la section générale Scientifique (S). Les sections STL sont composées actuellement de trois options dont la plus importante en terme d'effectifs est l'option BGB (Biochimie - Génie biologique). Depuis 2004, une commission ad hoc travaille sur la question de la rénovation de la filière. Néanmoins, il apparaît qu'une décision tendant à créer un tronc commun en classe de première ait été prise, et cela en marge des travaux de la commission. Aujourd'hui les professeurs et personnels de laboratoire de biochimie s'inquiètent de cette décision qui supprimerait les sections BGB. En effet, ces sections attirent la majorité des élèves en STL et possèdent de réels débouchés. Elles sont une alternative à des élèves désirant poursuivre des études scientifiques sans pour autant suivre des cours de sciences « pures ». Par conséquent, elle lui demande de bien vouloir préciser ses intentions concernant l'avenir des sections BGB.

Texte de la réponse

La rénovation de la voie technologique répond à la nécessité de préparer un plus grand nombre de lycéens à poursuivre des études dans l'enseignement supérieur. Les objectifs poursuivis visent : à positionner clairement ces séries comme des voies d'accès à la poursuite d'études dans l'enseignement supérieur, à simplifier la structure de ces séries et à élargir, pour une spécialité donnée, le champ des possibilités de poursuite d'études, notamment en section de technicien supérieur (plus grande polyvalence des spécialités) ; à rendre plus lisible et plus attractive la voie technologique industrielle, notamment pour les jeunes filles ; à actualiser les contenus des champs de connaissances afin qu'ils soient centrés sur les concepts fondamentaux des sciences et des techniques adaptés à des poursuites d'études. S'agissant de la rénovation de la série « sciences et technologies de laboratoire » (STL) dont relève la spécialité « biochimie-génie biologique », elle n'a fait l'objet que de réflexions préparatoires et, à ce stade, aucune décision n'a été prise quant à la fusion de ses matières. En outre, il n'a jamais été envisagé de mettre en cause l'importance des travaux pratiques en laboratoire : au contraire, les réflexions en cours préconisent de les valoriser dans le cadre d'un « projet technologique » interdisciplinaire.

Données clés

Auteur : [Mme Odile Saugues](#)

Circonscription : Puy-de-Dôme (1^{re} circonscription) - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 94766

Rubrique : Enseignement technique et professionnel

Ministère interrogé : éducation nationale

Ministère attributaire : éducation nationale

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 16 mai 2006, page 5076

Réponse publiée le : 15 août 2006, page 8593